



Vie sociale, vie familiale et démographie à l'époque moderne

Christine Dousset-Seiden

► To cite this version:

Christine Dousset-Seiden. Vie sociale, vie familiale et démographie à l'époque moderne. Christian Amalvy; Jean Le Pottier; Rémy Pech. Histoire du Tarn, Privat, pp.273-285, 2018, 978-2-7089-8380-9. hal-02085283

HAL Id: hal-02085283

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-02085283>

Submitted on 30 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vie sociale, vie familiale et démographie à l'époque moderne

Dans *Histoire du Tarn*, sous la direction de Christian Amalvi, Jean Le Pottier, Rémy Pech, Toulouse, Privat, 2018, chap. 8, « Economie, société, civilisation (XVI^e-XVIII^e siècle), p. 311-325.

A la fin de l'Ancien Régime, quelques 275 000 personnes vivaient dans les trois diocèses d'Albi, Castres et Lavaur, qui correspondent approximativement à l'actuel département du Tarn. Le plus peuplé était celui d'Albi avec un peu moins de 130 000 habitants, puis venait Castres (82 000 habitants), et enfin Lavaur (64 000 habitants). La grande majorité d'entre eux vivaient en zone rurale. Les villes étaient pourtant assez nombreuses, notamment dans le sud, mais restaient de petite taille, telles Mazamet, Rabastens, Graulhet. Un peu plus peuplées, Lavaur et Gaillac, avaient plus de 6 000 habitants. Même Albi n'atteignait pas les 10 000 habitants. Seule Castres dépassait ce seuil avec ses 14 000 habitants, ce qui faisait d'elle une ville moyenne. Jamais auparavant la région n'avait comporté autant d'habitants, car au cours du XVIII^e siècle elle avait connu un essor démographique sensible. Mais les « Tarnais » de la fin du XVIII^e siècle constituaient toujours une population vulnérable, dont l'existence restait fragile, un peu moins cependant que celle de leurs ancêtres.

1- Une population vulnérable

Les enfants étaient les plus exposés. L'espérance de vie des Français à la fin du XVIII^e siècle n'était que de 28 ans en moyenne en raison de la très forte mortalité des enfants, et le haut Languedoc ne faisait pas exception. Vers 1770-1780 les taux de mortalité infantile, concernant les enfants de moins d'un an, étaient compris dans la région entre 180 et 230 pour mille, taux considérable, la mortalité des enfants de moins de 15 ans était supérieure à 300 pour mille. Pour 100 enfants venant au monde, un peu plus de la moitié seulement arrivait à l'âge adulte. Conditions générales d'hygiène déplorables, virulence de certaines maladies infantiles, soins inappropriés aux nourrissons et aux jeunes enfants, alimentation inadaptée, médecine absente ou inefficace expliquent cette situation, qui n'avait pas connu d'amélioration franche depuis le règne de Louis XIV.

La vulnérabilité des populations était marquée également depuis le XIV^e siècle par leur impuissance face aux fléaux qui périodiquement fauchaient des vies en grand nombre lors des « mortalités ». Les contemporains étaient frappés par ces brutales augmentations du nombre de décès, mais les registres paroissiaux révèlent que ces crises se traduisaient aussi par une diminution simultanée du nombre de mariages et de conceptions. « *A peste, fame et bello, libera nos, Domine* » implorait-on dans les prières : « De la peste, de la faim et de la guerre, libère-nous Seigneur ». A l'époque moderne, la région n'avait pas toujours été à l'abri de la guerre. Si les conflits extérieurs se déroulaient au loin, elle avait été en revanche plongée dans les guerres civiles. L'implantation du protestantisme dans le sud, autour de Castres, en faisait une zone de frontière religieuse et d'affrontements. Ceux-ci se déroulèrent dans la seconde moitié du XVI^e siècle pendant les guerres de Religion, mais se poursuivirent dans le premier tiers du XVII^e siècle lors des guerres de Rohan. Ces derniers épisodes opposant les réformés aux armées royales mobilisèrent d'ailleurs des troupes beaucoup plus importantes. Les combats et les tueries faisaient moins de victimes que les épidémies véhiculées par les armées et surtout la faim résultant de leur passage : prélèvements forcés, pillages, destruction des

récoltes accompagnaient les soldats. La peste à proprement parler n'était qu'une des maladies épidémiques, souvent difficiles à identifier aujourd'hui, qui pouvaient tuer des populations incapables de résister. Mais elle était sans conteste la plus meurtrière et la plus effrayante, au point que le terme de « peste » avait un sens générique. Au cours du XVI^e et pendant le premier tiers du XVII^e siècle, elle fut présente dans la région, tantôt sous une forme endémique, tantôt en se manifestant par de brutales poussées épidémiques. En 1549, elle fit environ 1 500 morts à Albi, 1400 à Castres, en 1563-1564. La dernière épidémie qui toucha l'ensemble du haut Languedoc se déroula en 1628-1632. A nouveau elle sévit, notamment à Albi, à Castres, à Lavaur, à Puylaurens. En revanche, dans les années 1650, seul l'est de la région fut concerné, alors que Toulouse connaissait une peste meurtrière. Les villes, où les densités de population étaient élevées et les conditions d'hygiène désastreuses, étaient les plus atteintes. Les autorités urbaines prenaient des mesures pour tenter d'enrayer la progression de l'épidémie. Les pestiférés étaient regroupés à l'extérieur des villes et mis en quarantaine. Mais ces dispositifs étaient inefficaces. Devant la peste, le seul remède était de fuir, ce que s'empressaient de faire les plus riches qui quittaient leur résidence urbaine pour rejoindre leur maison des champs.

La faim, elle, ne touchait que les plus pauvres, à commencer par ceux des campagnes. Régulièrement, les mauvaises récoltes provoquaient la disette de grains, blé froment et seigle. La pénurie provoquait la « cherté » : les prix des céréales s'envolaient. Paysans pauvres, salariés des villes, petits artisans n'avaient plus les moyens d'acheter en quantité suffisante le pain qui constituait la base de leur alimentation. Ils se rabattaient sur des nourritures de substitution, réduisaient leurs rations, et dans les cas les plus graves la crise de subsistance provoquait la famine. De plus, la sous-alimentation, la malnutrition affaiblissaient les organismes des plus faibles et des plus pauvres, qui devenaient des proies faciles pour les maladies. Aussi, l'épidémie suivait-elle la cherté. Alors que les prix des grains atteignaient leur maximum au début de l'été, au moment de la soudure juste avant la récolte, le pic épidémique se produisait souvent à l'automne suivant. De nombreuses crises de subsistances rythmèrent les XVI^e et XVII^e siècles durant lesquels s'installa le « petit âge glaciaire ».

Le début de la période moderne au cours des deux premiers tiers du XVI^e siècle connut un réel essor démographique qui permit de récupérer les pertes de la fin du Moyen Âge. Mais à partir des guerres de Religion, la croissance fut freinée par la dureté des temps et la récurrence des crises. Disettes et maladies se succédèrent et se renforcèrent : 1628-1631, 1651-1653, 1669, 1672-1674, 1686. La fin du règne de Louis XIV apparaît comme une période très difficile pour la région. On mesure ainsi les effets dramatiques dans l'Albigeois des deux grandes crises de 1693-1694 et de 1709-1710, qui touchèrent la majeure partie du royaume. Les mauvaises récoltes de 1692, puis surtout de l'été 1693, provoquèrent une très grave famine, dont les conséquences furent amplifiées par la maladie. Partout les décès atteignirent un maximum entre juillet 1693 et juillet 1694, tandis que mariages et naissances diminuèrent. A l'échelle du diocèse, on estime le déficit de population à 16 000 personnes. Quinze ans après, la crise revint de manière spectaculaire avec le « Grand Hyver » de 1709. Les récoltes qui suivirent furent très insuffisantes. Pendant l'hiver 1710 les effets de la faim furent amplifiés par une épidémie de fièvre pourpre. A Albi et au Castelviel le nombre de décès fit plus que tripler en 1710. Le nombre de testaments rédigés chez les notaires augmenta. Après une accalmie, la crise s'étira car les mauvaises récoltes de 1711 et 1712 surtout provoquèrent une nouvelle poussée des décès en 1712-1713. Le diocèse d'Albi fut particulièrement touché par ces deux épisodes, alors que dans les régions voisines, la culture du maïs atténua sans doute les effets de la mortalité. Les diocèses de Castres et de Lavaur moins affectés subirent en revanche les effets des mesures contre les protestants dont la révocation de l'édit de Nantes en 1685 constitua le couronnement. Malgré l'interdiction d'émigrer, elles conduisirent une minorité de huguenots à choisir le chemin de l'exil vers les pays du Refuge. De 1685 à 1765,

quelque 1 400 personnes du pays castrais auraient ainsi quitté définitivement leur région natale. L'impact démographique fut assez faible, mais les conséquences sociales et économiques plus nettes, car ceux qui partaient appartenaient souvent aux élites, notamment marchandes.

Les crises étaient suivies par des périodes de récupération au cours desquelles les mariages et les naissances se multipliaient. Mais pestes et famines, avec leurs cortèges de malades et de morts, suscitaient la peur chez tous ceux qui craignaient d'en être les victimes et impressionnaient durablement les témoins survivants. Les calamités – mauvais temps, inondations, maladies – ne pouvaient qu'être attribuées, dans une société profondément chrétienne, à la volonté divine. Chez les catholiques, on multipliait les prières, les processions, les vœux aux saints protecteurs et à la Vierge. Lorsque la peste réapparut en 1720 à Marseille, gagna la Provence, puis atteignit le Gévaudan, les consuls albigeois firent un vœu à saint Roch et saint Salvy qu'ils concrétisèrent par la réalisation d'un tableau les représentant agenouillés aux pieds des saints et de la Vierge. Cette fois pourtant les autorités languedociennes prirent des mesures très rigoureuses et efficaces pour éviter la propagation de l'épidémie. Autre signe tangible de la mémoire des fléaux ancestraux, toujours bien vivante au XVIII^e siècle, les lignes que le cordonnier albigeois Jean Laffon, né en 1683, consacre à la grande crise de 1693-1694 dans les premières pages de son livre de mémoire : « En l'année 1694 la famine estoit dans Alby... on apportoit des mors à pleines charrettes de seus de la campagne ..., les simetières ne les pouvait pas contenir on n'entendoit que pleurs et gémissements ».

Pourtant, quand il rédigeait ses lignes vers 1750, la situation était bien meilleure. A partir de 1715-1720, la région, comme le reste du pays, entra dans une nouvelle phase. Les crises démographiques ne disparurent pas : on repère, selon les lieux, des épisodes de crises dans les années 1730 et 1750 à cause des mauvaises récoltes ou des épidémies, de variole notamment. Mais elles s'espacèrent, s'atténuèrent et prirent un caractère local. Ainsi la population put-elle connaître une progression remarquable due à un recul de la mortalité des adultes. De la fin du règne de Louis XIV à la Révolution, la population du haut Languedoc augmenta de 40 à 50 %, davantage dans certaines régions, comme le diocèse de Lavaur. Le fatalisme face aux fléaux reculait chez les administrateurs et les personnels de santé, comme le chirurgien Jean-François Icart à Castres, qui donnait des cours d'accouchement et faisait la promotion de l'inoculation contre la variole. Mais ces progrès restaient précaires. Avec le règne de Louis XVI, la situation se dégrada à nouveau et les dernières décennies du XVIII^e siècle furent marquées par de nouvelles crises, dans les années 1770 et au début de la Révolution.

La fragilité de la vie était donc une réalité à laquelle chacun pouvait être confronté face à la peste ou à la mort d'un enfant. Mais la vulnérabilité des individus était variable selon la place qu'ils occupaient dans la société.

Insérer reproduction tableau :

Le vœu des consuls d'Albi à saint Roch et saint Salvy
Eglise Saint-Salvi d'Albi

Photo présente dans la base de données patrimoines.midi-pyrenees.fr de l'Inventaire

Référence IVR73_20128152672NUCA

[http://patrimoines.midi-pyrenees.fr/rechercher/recherche-phototheque/index.html?ill=20128152672NUCA&emet=IVR73&tx_patrimoine_search_pi2\[st](http://patrimoines.midi-pyrenees.fr/rechercher/recherche-phototheque/index.html?ill=20128152672NUCA&emet=IVR73&tx_patrimoine_search_pi2[state]=detail_avancee&tx_patrimoine_search_pi2[niveau_detail]=N3)
[ate\]=detail_avancee&tx_patrimoine_search_pi2\[niveau_detail\]=N3](http://patrimoines.midi-pyrenees.fr/rechercher/recherche-phototheque/index.html?ill=20128152672NUCA&emet=IVR73&tx_patrimoine_search_pi2[st)

2 - Une société inégalitaire

La société d'Ancien Régime, fondée sur l'existence de privilèges reconnus à des groupes et à des individus, était profondément inégalitaire, comme en témoigne le maintien jusqu'à la Révolution de la vieille division en trois ordres. Les deux ordres privilégiés, clergé et noblesse, ne représentaient qu'une infime minorité d'individus, dont le nombre était inversement proportionnel au prestige dont ils jouissaient. A la fin du XVII^e siècle, dans les trois diocèses, le clergé comprenait environ 1 % de la population, la noblesse entre 0,5 et 2 %. Clercs et nobles étaient un peu plus nombreux dans les villes, mais le tiers état regroupait toujours largement plus de 90 % de la population. Dans les zones gagnées majoritairement au protestantisme, le clergé catholique fut temporairement chassé entre le milieu du XVI^e siècle et le premier tiers du XVII^e, mais se réinstalla massivement sous l'impulsion de la Contre-Réforme. La rigidité de cette tripartition héritée du Moyen Âge ne doit pas masquer la grande diversité des conditions sociales et les évolutions profondes que connut la région.

Villes et campagnes présentaient des profils sociologiques bien différents. Parmi les ruraux, largement prédominants, les plus nombreux étaient évidemment les paysans, qui formaient en gros les deux tiers des habitants des campagnes. Vus souvent comme une masse indistincte par les élites, ils ne constituaient pas un groupe homogène. Les plus aisés, parfois appelés « paysans » dans l'Albigeois, étaient des ménagers, moyens propriétaires vivant du produit de leurs terres. Ils étaient imposés à peu près à la même hauteur que les métayers, qui faisaient valoir des exploitations de taille moyenne appartenant à de riches propriétaires avec lesquels ils partageaient par moitié les récoltes. Quelques petits laboureurs côtoyaient la catégorie partout la plus nombreuse, celle des « brassiers » et travailleurs de terre. Paysans pauvres, souvent micro-propriétaires, parfois véritables prolétaires, ils devaient compléter leurs faibles revenus en se louant pour les travaux des champs et souvent en travaillant dans le textile à la morte saison. Les domestiques, de la simple bergère au maître-valet du Lauragais, étaient pour leur part peu nombreux. Qu'ils cultivent leurs propres champs ou ceux d'un propriétaire, les agriculteurs étaient tenus de verser une partie de la récolte, la dîme, à l'Eglise. Les redevances seigneuriales étaient dans l'ensemble légères dans la région, voire inexistantes, mais jusqu'à la veille de la Révolution, en maints endroits, la présence d'un seigneur, qu'il soit noble d'ancienne extraction ou bourgeois enrichi, se manifestait aux villageois par différents symboles qui rappelaient à tous la supériorité qu'il revendiquait.

D'autres professions et qualités étaient présentes dans les campagnes : on rencontrait dans les villages des prêtres, des bourgeois vivant de leurs rentes, des marchands qui commercialisaient les productions des campagnes, et surtout des artisans. Dans le diocèse d'Albi, à la fin du XVII^e siècle, ces derniers représentaient environ 20 % des chefs de famille. En fait, beaucoup d'entre eux pratiquaient la polyactivité associant agriculture et artisanat. Une partie de ces artisans ruraux répondait aux besoins de la population locale : ils étaient meuniers, forgerons, tailleurs d'habits, voire cabaretiers. Mais certains d'entre eux fabriquaient des produits destinés à des marchés plus lointains, comme les potiers de Giroussens et surtout les travailleurs du textile présents un peu partout. De nombreux tisserands travaillant à domicile apparaissent dans les sources fiscales, beaucoup plus silencieuses sur les fileuses, qui peuplaient pourtant les campagnes. En 1731, on estime que le textile employait 10 000 personnes, hommes, femmes et enfants, dans le diocèse de Castres.

Ces dernières ne travaillaient pas toutes à la campagne. Dans les villes également, vivaient des travailleurs du textile, tisserands, peigneurs de laine, sargers..., artisans à leur compte ou employés de fabricants. A la fin du XVIII^e siècle, ils étaient nombreux à Castres et à Mazamet. Les villes abritaient aussi des agriculteurs, surtout des journaliers qui s'employaient dans les environs. Mais la gamme des activités artisanales y était beaucoup plus diversifiée que dans les campagnes pour combler les attentes d'une population plus nombreuse et plus riche. Boulangers, bouchers, serruriers..., mais aussi apothicaires et chirurgiens proposaient leurs services. Ils pouvaient disposer d'une organisation professionnelle communautaire, tels

les maîtres-perruquiers albigeois à la fin de l'Ancien Régime. Des domestiques, en majorité des femmes venues se placer comme servantes pour gagner elles-mêmes leur dot, étaient employés par les artisans et une population plus aisée : marchands, bourgeois et nobles vivant de leurs rentes, membres du clergé, des professions libérales, comme les avocats et les médecins, et personnel de l'administration royale. Au fur et à mesure que s'améliora l'encadrement administratif du royaume et que se renforça la monarchie absolue, les officiers royaux se multiplièrent et avec eux hommes de loi et financiers impliqués à des niveaux divers dans la fiscalité royale. Castres, siège d'une sénéchaussée et pendant un temps de la Chambre de l'Edit, était la ville le mieux pourvue.

Aussi les villes concentrèrent de plus en plus au cours de l'Ancien Régime les élites sociales, qu'elles relèvent du clergé, de la noblesse ou du tiers état, formant une étroite minorité qui pouvait représenter 5 % de la population urbaine. Toute ascension sociale passait par la ville, et les cités des trois diocèses, malgré leur taille réduite et des fonctions administratives souvent limitées, offraient des opportunités pour s'enrichir et acquérir prestige et honneur en profitant de la conjoncture économique et politique. Au tout début de la période, la culture et la commercialisation du pastel dans l'Albigeois permirent à quelques familles de marchands albigeois de faire fortune de manière spectaculaire et de tenir la première place en ville en accaparant le pouvoir municipal. Avec la crise du pastel dès le milieu du siècle, ils furent concurrencés par de nouveaux venus qui avaient choisi la voie des études universitaires. Ces derniers s'établirent dans l'entourage de l'évêque et surtout dans les offices royaux nouvellement créés. A la fin du XVI^e siècle, ces deux groupes fusionnèrent, les riches marchands abandonnant le commerce du pastel en plein déclin, pour devenir des rentiers et offrir des études à leurs fils. La quarantaine de familles qui formait l'élite albigeoise se ferma pour les deux siècles suivants dans une ville qui ne connut plus d'évolution majeure. Les familles les plus ambitieuses comme les Nupces ou les d'Aussaguel continuèrent leur ascension sociale en gagnant Toulouse pour faire carrière au Parlement. A Castres et à Mazamet, villes dont les élites étaient très majoritairement protestantes, c'est l'industrie textile, dont l'essor fut marqué au XVIII^e siècle, qui permit aux marchands-fabricants de bâtir leur fortune. Leur appartenance à la religion réformée, à partir du milieu du XVII^e siècle, constituait un handicap pour remplir des fonctions publiques, ce qui les conduisit à s'impliquer dans le monde économique. La ville de Gaillac, dont la prospérité était fondée sur la viticulture et la vente du vin exporté par le Tarn, offrait d'autres possibilités. Elle permit à la famille Lacombe de connaître une belle ascension sociale au XVIII^e siècle. Le premier, François, un tonnelier illettré, quitta Penne pour venir s'installer à Gaillac à la fin du règne de Louis XIV. Son fils, toujours tonnelier et toujours illettré, devint maître tonnelier, puis marchand et investit patiemment dans la terre, lopin après lopin. A la génération suivante, désormais alphabétisée, un nouveau François continua tonnellerie et commerce, mais acquis la qualité de « négociant », et entra dans les rouages de la fiscalité royale en tant que receveur des domaines du roi. Quelques années avant la Révolution, il acheta une charge de secrétaire du roi, qui lui permettait d'accéder à la noblesse. Cette trajectoire familiale exemplaire révèle les différentes étapes d'un succès collectif (départ pour la ville, alphabétisation, exercice du commerce, achats de terre, d'offices) que l'on retrouve dans la plupart des réussites sociales.

L'étape ultime, le but de toute ascension, resta jusqu'à la Révolution l'accession à la noblesse, qui continuait à exercer une forte attraction sur les roturiers. L'achat de charges était le moyen le plus sûr d'y parvenir. La noblesse n'était en rien une caste figée et archaïque, même si les nobles aimaient se prévaloir de leurs ancêtres. Bien au contraire, elle se renouvelait au fur et à mesure que des individus, enrichis en général par le commerce, pouvaient y accéder. Au XVIII^e siècle, les nobles, qu'ils soient issus d'une famille d'antique noblesse ou de parvenus fraîchement anoblis, participaient aux mutations de la France des Lumières. Rochemure, comme Lapérouse, firent carrière dans la marine royale, alors en plein développement. Le

chevalier de Solages investit dans des secteurs industriels modernes. Il est vrai que la région avait une tradition ancienne de gentilshommes-verriers. Les nobles étaient présents dans les loges maçonniques qui s'implantaient en ville et le livre de raison de Madame de Boyer, qui vivait à Albi, montre qu'elle avait acheté l'*Encyclopédie*. Mais anciens et nouveaux nobles ou riches bourgeois, tous partageaient le même attrait pour l'achat de terres, voire de seigneuries pour les plus fortunés. Dans une société très majoritairement rurale, leur possession restait un attribut essentiel de supériorité sociale et un investissement sûr.

3 - Solidarités et conflits

A tous les niveaux de la société, la famille formait le premier cercle dans lequel s'exprimait la solidarité. Malgré l'existence du clergé catholique, le célibat définitif était un phénomène très minoritaire. Le mariage était une grande affaire, trop sérieuse pour être laissée à l'initiative des jeunes gens, et contrôlée de près par les parents, les Eglises, l'Etat. Il devait permettre aux plus pauvres de renforcer leurs chances de survie, aux autres de consolider leurs positions, de favoriser leur ascension sociale et celle de leur parenté ou d'éviter la ruine. Il fallait pour cela ne pas faire de mésalliance et épouser un membre de son milieu social. Ainsi, les stratégies matrimoniales étaient-elles mûrement pesées, d'autant que le divorce n'existait pas. La volonté des parents pesait fortement sur le choix du conjoint ce qui pouvait provoquer des conflits familiaux. Mais ils n'étaient plus toujours en vie au moment des noces, car comme partout en France l'âge au mariage a reculé au cours de la période. Au milieu du XVIII^e siècle à Puylaurens, les fiancées avaient en moyenne 26 ans, et leur promis presque dix ans de plus. En outre, bien des mariages étaient en fait des remariages.

Avant de se rendre au temple ou à l'église, même les plus modestes faisaient rédiger un contrat de mariage chez le notaire pour définir les conditions économiques préalablement soigneusement négociées de l'union : composition et montant de la dot apportée par la fiancée, avantages qui lui seraient reconnus en cas de veuvage. Certains prévoyaient aussi que le jeune couple vivrait à « même pot et feu » avec les parents de l'un d'eux. C'est le cas de près de la moitié des contrats conclus à Graulhet au XVIII^e siècle. Ils organisaient ainsi de manière anticipée la succession des parents. En effet, dans le Midi, les familles choisissaient majoritairement l'héritage inégalitaire. Testaments et contrats de mariage instituaient un héritier universel, le plus souvent le fils aîné, à qui revenait de doter ses sœurs et de dédommager ses frères cadets par des sommes d'argent. Lui vivrait dans l'*oustal* paternel dont il devrait assurer la pérennité. Ces pratiques expliquent que dans les campagnes les ménages dits « complexes », associant un couple et ses enfants à d'autres membres de la famille, constituaient une minorité significative, dépassant les 15 %. Leur proportion était moins forte chez les brassiers que chez les laboureurs et les métayers, qui avaient besoin de nombreux bras, et chez lesquels elle pouvait être largement supérieure à 20 %. Elle était plus réduite en ville, où cette forme de cohabitation ne concernait que les familles des élites et les métayers. Les personnes seules y étaient aussi proportionnellement plus nombreuses : plus de 15 % des foyers à Albi en 1695, plus de 17 % à Gaillac. En raison des conditions démographiques, la majorité des ménages étaient cependant constitués par un couple, ou un seul adulte, et ses enfants, en ville comme à la campagne. En définitive, la taille des ménages était assez réduite : 3,2 personnes à Albi en 1695 par exemple. Contrairement à une image répandue, les familles misérables surchargées d'enfants étaient rares. Seuls les plus riches avaient les moyens d'entretenir une nombreuse maisonnée incluant les domestiques, alors que les pauvres étaient souvent esseulés.

La famille offrait un cadre à la fois contraignant et protecteur mais dont tous ou toutes ne bénéficiaient pas pleinement, comme le révèle la présence de personnes vivant seules. La majorité des femmes sans mari – veuves, abandonnées, célibataires – se retrouvaient

confrontées à de graves difficultés matérielles à une époque où le travail masculin était bien plus reconnu et rémunéré que celui d'une femme. Or, elles étaient nombreuses. Au lendemain de la crise de 1693-1694 sur 450 chefs de foyer recensés à Réalmont une centaine sont des veuves. Pour l'ensemble du diocèse d'Albi les femmes chefs de « feu » représentaient alors un ménage sur cinq. L'exonération d'impôt dont bénéficiaient plus de 40 % d'entre elles et les secours qu'elles recevaient des institutions d'assistance, peuvent apparaître comme la reconnaissance de leur pauvreté, mais aussi comme une manifestation de solidarité de l'ensemble de la communauté quand la famille faisait défaut. D'autres femmes se retrouvaient en marge de la famille sans l'avoir voulu. Enceintes et non mariées, elles devaient déclarer leur grossesse devant un juge. Les archives du tribunal de l'évêque d'Albi permettent de dresser un portrait de groupe de 355 d'entre elles au XVIII^e siècle. Un tiers de ces femmes, presque toutes issues du petit peuple, était venu des campagnes environnantes à Albi pour travailler, la moitié était des domestiques. Une partie de ces dernières, victimes des agissements de leur maître ou d'un membre de sa famille, se retrouvaient dans la situation la plus dramatique ; elles étaient chassées de leur travail et sans ressources, mais leur recours devant la justice avait peu de chance d'aboutir. Une minorité des déclarantes, 10 % seulement, vivaient en concubinage. La situation la plus fréquente – presque la moitié des affaires – concernait des femmes déclarant avoir eu une liaison avec un homme qui leur avait promis le mariage. Leur projet matrimonial s'évanouissait quand leur séducteur refusait d'honorer sa promesse une fois la grossesse avérée. Dans beaucoup de cas, il justifiait son refus de se marier par l'opposition de ses parents. C'est alors que les jeunes femmes se tournaient vers la justice dans l'espoir de se faire épouser ou plus raisonnablement d'obtenir quelque compensation financière pour l'entretien de leur enfant et le prix de leur déshonneur. Un nombre non négligeable d'entre elles, 78, réussit à se marier quelques temps après, soit avec le responsable de leur grossesse, soit avec un autre homme. Signe que la situation de fille-mère était peut-être en définitive mieux acceptée qu'on pourrait le penser ? Le sort des enfants illégitimes nés de ces aventures était très incertain. Bien peu étaient pris en charge par leur mère ou leur père. Après la naissance ils étaient souvent abandonnés et leurs chances de survie étaient faibles. Ils étaient confiés à l'hôpital d'Albi, confronté comme dans les autres villes du XVIII^e siècle à une hausse de l'illégitimité et des abandons d'enfants. Le phénomène ne tenait pas seulement à une modification des comportements urbains : une partie des filles-mères qui déclaraient leur grossesse et accouchaient à Albi venaient d'autres localités des environs.

Elles cherchaient à cacher leur état au voisinage, qui constituait au-delà de la famille immédiate un deuxième cercle dans lequel les liens étaient étroits. C'est en son sein que la majorité des gens se mariaient. Seuls les membres des élites ou les citadins épousaient une femme ou plus souvent un homme qui n'était pas originaire de la même paroisse ou d'une localité voisine. Les relations de voisinage pouvaient prendre des formes différentes selon les lieux. Dans les campagnes de la région, l'habitat dispersé en masages, c'est-à-dire en hameaux, et en fermes isolées était en effet répandu, limitant les contacts quotidiens à un petit nombre de personnes. D'autre part, les voisins n'appartenaient pas nécessairement à la même communauté confessionnelle car il existait des zones de coexistence religieuse entre catholiques et réformés. Viane, dans les monts de Lacaune, en donne un bon exemple. L'habitat de cette communauté de 1630 habitants en 1695 était réparti en une vingtaine de masages, sans compter de nombreuses fermes isolées et de tout petits hameaux. Avant la Révocation de 1685, le consulat comportait 53 % de protestants pour 47 % de catholiques. Comme ailleurs, à Puylaurens par exemple, les élites (bourgeois, marchands, hommes de loi) étaient très majoritairement protestantes, alors que les pauvres étaient plutôt catholiques. Mais aucun groupe professionnel ne relevait exclusivement d'une confession et certains avaient une répartition assez équilibrée comme les laboureurs. Presque partout protestants et catholiques

vivaient côte à côte, même si une géographie confessionnelle se dessinait nettement à l'intérieur du consulat entre une zone majoritairement catholique et une autre majoritairement protestante. La présence de deux communautés confessionnelles sur un même espace venait ainsi perturber le jeu habituel des relations sociales. L'appartenance religieuse, élément important de l'identité des individus, créait une forme de solidarité, qui ne coïncidait ni avec les liens de voisinage ni avec la hiérarchie sociale.

Dans cette société d'interconnaissance, la méfiance vis-à-vis de l'« étranger », celui que l'on ne connaissait pas, était forte. Or, des migrations se déroulaient des campagnes vers les villes, des terres pauvres vers les zones plus riches qui procuraient du travail. Elles prenaient un caractère plus massif pendant les périodes de crise de subsistance pour lesquelles les témoignages abondent. Les pauvres, poussés par la faim, quittaient leurs villages de la montagne ou du Ségala pour aller « mendier leur vie » sur les chemins et surtout dans les villes où ils pouvaient espérer recevoir des secours. Lors de la grande crise de 1693-1694, on retrouve dans les registres paroissiaux des traces de malheureux morts sur les chemins, dans une grange ou une étable. De plus chanceux arrivaient à Cordes ou à Albi où ils se joignaient aux mendiants de la ville pour solliciter les institutions d'assistance rapidement débordées par ce brutal gonflement de pauvres. A Albi en janvier 1693 il y avait 1300 mendiants, dont 900 Albigeois et 400 étrangers. Les municipalités répondaient en essayant de chasser ces « pauvres étrangers » susceptibles de propager les maladies pour réserver leur aide aux indigents de la ville.

Souci charitable et volonté d'ordre se conjuguèrent pour pousser les pouvoirs locaux à organiser l'assistance aux pauvres et aux mendiants, dont le nombre fluctuait selon la conjoncture. On possède des données précises sur leur proportion pour 1695, une période sombre au lendemain de la grande crise de 1693-1694. Les pourcentages de ménages « mendiants », exemptés d'impôt en raison de leur pauvreté, varient de 8,3 % pour le diocèse de Lavaur à 17 % dans celui d'Albi, durement touché. Le diocèse de Castres, avec 12,7 %, se trouve dans une situation intermédiaire. Ces mendiants étaient incapables de subvenir à leurs besoins par leur travail : « travailleurs » sans besogne, trop vieux, trop malades, trop jeunes ou femmes. Presque la moitié des feux mendiants étaient dirigés par une veuve. Leur ressource première résidait dans les aumônes qu'ils recevaient. Pour leur venir en aide, bourgs et villes, mieux lotis que les campagnes, possédaient des structures qui furent réorganisées au cours de l'époque moderne : bureaux des pauvres pour l'aide à domicile comme à Réalmont, hôpitaux destinés d'abord aux pauvres malades. Sous le règne de Louis XIV dans le dernier tiers du XVII^e siècle, les trois villes épiscopales furent dotées d'hôpitaux généraux sur un modèle national. Ils étaient censés lutter contre la mendicité en enfermant les pauvres. En fait, ils accueillaient surtout des vieillards et des enfants, abandonnés ou orphelins. Les plus jeunes étaient placés en nourrice. L'exemple de Castres, où le zèle charitable s'inscrivait dans la lutte contre la Religion Prétendue Réformée, montre que l'assistance aux enfants associait prise en charge des enfants trouvés et aide aux familles, hébergement à l'hôpital, mise en nourrice et aide à domicile.

En fait, toute une partie de la population risquait de basculer dans la misère en cas de difficultés familiales ou lorsque le prix du pain augmentait ou le travail manquait. Ces pauvres étaient perçus par les élites comme une menace dans les périodes de cherté du pain où la cohésion des villes était fragilisée par les risques d'explosion sociale. Des « émotions populaires », où les femmes jouaient souvent un rôle moteur, éclataient dans les bourgs et les villes en général au printemps et au début de l'été lorsque le pain était trop cher. En juin 1694, deux émeutes successives se déroulèrent à Albi, qui provoquèrent l'arrivée des dragons, tandis qu'à Gaillac les émeutiers s'en prirent à un marchand de blé et à deux boulangers. Ce type de troubles se poursuivit au XVIII^e siècle, comme en 1774, à Mazamet. Le recul du salaire réel constaté au cours du siècle ne pouvait que contribuer à ces poussées de violence.

Alors que la lutte contre l'indigence devenait à la fin de l'Ancien Régime un sujet de préoccupation croissant, des ateliers de charité pour fournir du travail aux pauvres réduits au chômage s'ouvrirent dans les villes. Ils n'empêchèrent pas le développement d'autres émeutes de la faim pendant le printemps et l'été 1789 à Puylaurens et à Albi. Mais à cette date, la société d'Ancien Régime vivait ses derniers instants : privilèges, ordres, seigneurs, dîmes et corporations auraient bientôt disparu.

Bibliographie :

- Jean-Louis Biget (dir.), *Histoire d'Albi*, Toulouse, Privat, 2000 [1^{ère} édition 1983]
- Olivier Cabayé, *Albi au XVI^e siècle. Gens de bien et autres « apparens »*, Albi, Presses du centre universitaire Champollion, 2008
- Olivier Cabayé et Guillaume Gras, *Cinq regards d'Albigeois sur leur ville : XVI^e – XVIII^e siècle*, Albi, Presses du centre universitaire Champollion, 2012
- Marie-Ange Cabrolhier, *Les veuves à Réalmont en Albigeois à la fin du XVII^e siècle*, mémoire de maîtrise, université Toulouse-Le Mirail, 1999
- Rémy Cazals (dir.), *Histoire de Castres, Mazamet, la Montagne*, Toulouse, Privat, 1992
- Rémy Cazals, *Cinq siècles de travail de la laine. Mazamet 1500-2000*, Portet-sur-Garonne, Editions Midi-Pyrénéennes, 2010
- Alain Contis, *Graulhet au XVIII^e siècle : familles, fortunes, mentalités*, thèse de 3^e cycle, université Toulouse-Le Mirail, 1985
- Joël Cornette, *Un révolutionnaire ordinaire. Benoît Lacombe, négociant. 1759-1818*, Seyssel, Champ Vallon, 1986
- Laure Demarest-Soubrié, « Viane entre prédominance protestante et coexistence confessionnelle (XVII^e siècle) », *Revue du Tarn*, automne 2017, n°247, p. ?
- Georges Frêche, *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières, vers 1670-1789*, Paris, Cujas, 1974
- Georges Frêche, *Puylaurens. Une ville huguenote en Languedoc. La vie économique, sociale et religieuse dans le pays de Lavaur (1598-1815)*, 2001
- Guillaume Gras, « L'Albigeois à la fin du XVII^e siècle. Familles et métiers au sortir de la crise de 1693-1694 », *Revue du Tarn*, automne 2002, n°187, p. 391-426.
- Roselyne Hugonnenc, *Amours et destins des filles-mères albigeoises (1714-1789)*, mémoire de maîtrise, université Toulouse-Le Mirail, 2003
- Aude Jansou, *Les familles et la société albigeoise et gaillacoise à la fin du XVII^e siècle*, mémoire de maîtrise, université Toulouse-Le Mirail, 1998
- Carole Juéry, *L'hiver 1709 en Albigeois*, mémoire de maîtrise, université Toulouse-Le Mirail, 2001
- Philippe Nelidoff et Olivier Devaux (dir.), *Pouvoirs et société en pays albigeois*, Toulouse, Presses de l'université des sciences sociales, 1997
- Philippe Nélidoff, *Société albigeoise et préparation des Etats généraux de 1789*, Toulouse, Presses de l'université des sciences sociales 1996
- Pierre Rascol, *Les paysans de l'Albigeois à la fin de l'Ancien Régime*, Aurillac, Imprimerie moderne, 1961
- Romain Rouanet, *Catholiques et protestants dans la montagne castraise (1570-1629)*, Castres, Société culturelle du pays castrais, 2009
- Paul Ruffié, *Lavaur. Une nouvelle capitale aux portes de Toulouse*, Toulouse, Privat, 2010

